



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SOMME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de VILLERS-BRETONNEUX

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2017, il sera procédé du 24 avril 2017 au 24 mai 2017 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs, à une enquête publique sur la demande présentée par la S.A.S. GEF INDUSTRIE, dont le siège social est situé zone industrielle à VILLERS-BRETONNEUX (80800), en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une usine spécialisée dans le mélange de liquides inflammables et d'huiles et le stockage de matières toxiques sur le territoire de la commune de VILLERS-BRETONNEUX, 3 rue de la Briqueterie, parcelle cadastrée section S n° 384. Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées à la préfecture de la Somme (Direction des affaires juridiques et de l'administration locale - bureau de l'administration générale et de l'utilité publique).

L'ouverture de l'enquête publique sera annoncée dans la commune de VILLERS-BRETONNEUX ainsi que dans la commune de AUBERCOURT, incluse dans son rayon d'affichage, et sur le site de la préfecture : <http://www.somme.pref.gouv.fr>.

Pendant cette période, les pièces du dossier (dont l'étude d'impact, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, réalisées dans les conditions prévues par les articles R122-1 à R 122-16 du code de l'environnement) ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au secrétariat de la mairie de VILLERS-BRETONNEUX afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à l'exception des jours fériés et chômés.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la Préfecture de la Somme et accessible depuis un poste informatique 51 rue de la République, aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau de l'Administration Générale et de l'Utilité Publique ainsi qu'aux sous-préfectures d'Abbeville, Montdidier et Péronne aux jours et heures habituels d'ouverture de celles-ci.

M. Stéphane PETIT, qui assure les fonctions de commissaire-enquêteur, siégera :

▲ lundi 24 avril 2017 de 9h00 à 12h00, mercredi 3 mai 2017 de 14h00 à 17h00, samedi 13 mai 2017 de 9h00 à 12h00, mercredi 24 mai 2017 de 15h à 18h00

Les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet en mairie de VILLERS-BRETONNEUX ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur et seront annexées audit registre. Elles peuvent également être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr (en précisant dans l'objet du message l'intitulé de l'enquête) et seront publiées dans les meilleurs délais sur le site Internet de la préfecture de la Somme.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra obtenir communication du rapport et des conclusions émis par le commissaire-enquêteur ainsi que du mémoire en réponse du demandeur en s'adressant à la préfecture de la Somme (Direction des affaires juridiques et de l'administration locale, bureau de l'administration générale et de l'utilité publique) ou à la mairie de VILLERS-BRETONNEUX.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Elle sera prise par arrêté du préfet de la Somme.

Pour le Préfet et par délégation,
L'attachée, cheffe de bureau,

Brigitte LEGRAND